

# Le covoiturage a trouvé sa voie

**ORBE ■ De plus en plus d'employés partagent leur voiture pour se rendre au travail. Les meilleurs ont été félicités hier par les autorités.**

Une équipe urbigène a remporté le deuxième prix du Challenge 2018 du covoiturage de l'Arc jurassien, hier à Orbe. Florent Giovanelli, Suleyman Eter et Marie-Lise Siméont (absente) travaillent tous trois chez Nestlé à Orbe et covoiturent depuis trois ans

au départ de Pontarlier, situé à 40 kilomètres. «Ça fait même dix-sept ans que je covoiture», relève Florent Giovanelli.

Cette opération «séduction» a pour but de promouvoir le partage de son véhicule, car non seulement chaque covoitureur économise 1,1 tonne de CO<sup>2</sup> par an, mais aussi 2400 francs par année. Outre la convivialité que ce système apporte, il permet aussi de diminuer le nombre de véhicules sur les axes et, partant, de diminuer les bouchons. Sans oublier l'impact écologique de telles mesures.

Ce système est présent sur tout le canton. La région du Nord vaudois est couverte par la plateforme [www.covoiturage-arcjurassien.com](http://www.covoiturage-arcjurassien.com) et existe depuis 2011. Cette sixième édition du Challenge annuel inter-entreprises a réuni près de 1700 covoitureurs répartis en 658 équipes,



Suleyman Eter et Florent Giovanelli ont reçu un bon pour un repas dans un restaurant gastronomique des mains de la conseillère d'Etat Nuria Gorriete.

Dominique Suter

soit une augmentation de 42% par rapport à l'année dernière. L'équipe victorieuse, quatre femmes qui travaillent chez Audemars Piguet à la Vallée de Joux, a reçu un bon pour 2000 francs d'essence. Des trophées ont également été remis aux entreprises ayant enregistré le plus

de participants par rapport à leur nombre de collaborateurs. Ils ont récompensé Glenmark Pharmaceuticals SA, à la Chaux-de-Fonds, Shire SA, à Neuchâtel et Eaton industries manufacturing GmbH, à la Vallée de Joux.

DOMINIQUE SUTER ■

**150** entreprises sont inscrites comme partenaires sur l'Arc jurassien.

**6500** kilomètres en moyenne par année sont économisés par chaque véhicule.

**2400** francs par année sont économisés par chaque covoitureur régulier.